



SOCIÉTÉ d'ÉTUDES DES SEPT VALLÉES

La cotisation d'adhésion est valable de juin 2019 à juin 2020.

Elle donne droit:

- à la revue annuelle "LAVEDAN et PAYS TOY" N° 50 - 2019
- aux lettres d'information et aux avantages réservés aux seuls adhérents : accès bibliothèque et photocopies d'actes notariés, recherches généalogiques, etc.

Cotisation : 20 € - Cotisation de soutien : au delà de : 20 €

Le bulletin d'adhésion à la S.E.S.V. est à renvoyer à l'adresse suivante:

SESV

1bis, rue Jean Bourdette

65400 Argeles-Gazost

accompagné du chèque libellé à l'ordre de la SESV

BULLETIN d'ADHESION à la S.E.S.V.
pour la période de juin 2019 à juin 2020
et de commande de revues anciennes

Mme, M,.....Prénom.....
Adresse.....
Code Postal..... Ville.....
Votre adresse courriel.....@.....

Cotisation d'Adhésion à la S.E.S.V.
avec la revue LAVEDAN ET PAYS TOY N° 50 - 2019
20 € + 7 € pour frais d'envoi = 27 €
Cotisation de soutien : au delà de 27 € frais d'envoi compris.
Envoi à partir de juin 2019

Commande la revue « LAVEDAN ET PAYS TOY N° 49 - 2018 »
20 € + 7 € pour frais d'envoi = 27 €

Commande la revue « LAVEDAN ET PAYS TOY N° 48 - 2017 »
20 € + 7 € pour frais d'envoi = 27 €

Commande les revues anciennes : (originaux jusqu'à épuisement des stocks
reproduits par photocopie si épuisés)
(cochez les années qui vous intéressent)

1977 - 1978/1979 - 1980 - 1981 - 1982 - 1983 - 1984 - 1985/1986
 1987 - 1988 - 1989 - 1990 - 1991 - 1992 - 1993 - 1994 - 1995
 1996 - 1997 - 1998 - 1999 - 2000 - 2001 - 2002 - 2003 - 2004 - 2005
 2006 - 2007 - 2008 - 2009 - 2010 - 2011 - 2012 - 2013 - 2014 - 2015
 2016

15 € + 7 € par revue pour frais d'envoi* = 22 €

*frais de port réduits si commande de plusieurs ouvrages

Demander par courriel à : commande.revue@lavedan-pays-toy.fr

Ci-joint chèque de€. libellé à l'ordre de la SESV.